



CLASSIQUES
GARNIER

DUTOUR (Thierry), « Avertissement », *Sous l'empire du bien. "Bonnes gens" et pacte social (XIII^e-XV^e siècle)*, p. 13-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3538-6.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3538-6.p.0013)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

J'ai eu recours à l'accentuation et à la ponctuation dans les citations de textes en ancien et en moyen français quand je l'ai estimé utile à la compréhension (par exemple avec les distinctions de a et à, ou et où) et j'ai d'une façon générale procédé aux aménagements usuels de la graphie des textes (par exemple distinguer u et v, quelle et qu'elle).

Toutes les dates sont données en nouveau style.

En accord avec les règles d'usage présentement admises de la langue française, l'adjectif suivant l'expression « bonnes gens » est employé au masculin ; le pronom indéfini « tous », placé devant l'expression « bonnes gens », est lui aussi employé au masculin¹.

J'ai apprécié par moi-même l'utilité des éditions de textes disponibles, eu égard aux exigences de ce livre, où je me préoccupe non d'histoire littéraire mais de faits de langue, ce qui nécessite de disposer, autant que faire se peut, de versions différentes des mêmes écrits quand il en existe. Parmi ces versions différentes, les plus utiles ne sont pas toujours fournies par les éditions les plus récentes, dites critiques. Par ailleurs, celles-ci sont parfois fondées sur des choix discutables de versions d'un texte conservé dans plusieurs manuscrits². Le texte original a parfois

1 L'usage a ratifié les enseignements donnés là-dessus par Vaugelas (Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française. Utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, 1647, réédition Paris, Augustin Courbé, 1669, p. 507) ; les règles qui en découlent sont exposées par Jean Girodet, *Dictionnaire Bordas : pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 1986, réédition 2007, p. 424.

2 Exemple avec Brunetto Latini, *Li Livres dou trésor*, éd. Polycarpe Chabaille, Paris, Imprimerie impériale, 1863 et éd. Francis J. Carmody, Berkeley, University of California Press, 1948, réédition Genève, Slatkine Reprints, 1975 : les choix de variantes du texte proposés par la seconde édition rendent le recours à la première indispensable. Autre exemple avec Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France* [1560], Paris, Pierre Ménard, 1643 ; l'édition critique, sous la direction de Marie-Madeleine Fragonard et François Roudau, Paris, Champion, 1996, 3 vol., est aussi remarquable qu'immensément utile mais a été établie sur la base d'une édition de 1665 alors que la dernière édition préparée par l'auteur est parue en 1621 et la langue de l'édition de 1665 a été modernisée par l'éditeur d'alors.

été modifié par un éditeur s'estimant fondé à mieux connaître le texte que celui qui l'a écrit¹. L'appareil critique d'une édition veille de trois siècles peut se révéler sans équivalent récent². L'édition ancienne peut être complète tandis que l'édition récente ne l'est pas³.

Dans la liste des sources utilisées et dans la bibliographie, les publications dépourvues de nom d'auteur ou d'éditeur se trouvent à l'entrée : ANONYME.

La bibliographie recense les publications citées dans le cours du développement et uniquement celles-ci.

L'index des auteurs recense les contributions à la réflexion mise en œuvre dans ce livre. Il ne prend pas en compte les apports factuels.

-
- 1 Bernard Cerquiglini, *Une langue orpheline*, Paris, éditions de Minuit, 2007, p. 53-74 en donne des exemples.
 - 2 Par exemple *Les Œuvres de maître Alain Chartier*, éd. André du Chesne Tourangeau, Paris, Pierre le-Mur, 1617, comporte un très utile index des matières traitées dans l'ensemble de l'œuvre qui n'a pas d'équivalent plus récent (p. 869-887).
 - 3 C'est par exemple le cas avec le *Livre Roisin*, coutumier et cartulaire à la fois de la ville de Lille : l'édition récente ne comprend pas les chartes (*Le Livre Roisin coutumier lillois de la fin du XIII^e siècle*, éd. Raymond Monier, Paris-Lille, Domat-Montchrestien-Émile Raoust, 1932) et cela rend indispensable le recours à l'édition ancienne qui les donne et reste la seule édition complète (Jean Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille. Ancien manuscrit à l'usage du siècle échevinal de cette ville, contenant un grand nombre de chartes et de titres historiques concernant la Flandre*, éd. Elie Brun-Lavainne, Lille-Paris, Vanackere-Colomb de Batines, 1842). C'est aussi le cas avec *Sir Thomas Gray of Heton, Scalacronica : a chronicle of England and Scotland from A.D. MLXVI to A.D. MCCCLXII, now first printed from the unique manuscript, with an introduction and notes*, éd. Joseph Stevenson, Edinburgh, Maitland Club, 1836 ; l'édition récente, *Scalacronica 1272-1363*, éd. Andy King, Woodbridge, Boydell Press, 2005, est incomplète.